



RAPPORT DU CONSEIL DES NATIONS UNIES
POUR LA NAMIBIE

Rectificatif

Volume II, quatrième partie, section II, p. 64-65

Remplacer la section C par le texte ci-joint

C. Communiqué publié par la Mission à Moscou, le 19 mai 1979, à l'issue des consultations qu'elle a eues avec le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

A l'invitation du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, une mission de consultation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, présidée par M. Fathih K. Bouayad-Agha (Algérie), vice-président du Conseil et représentant permanent par intérim de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a séjourné à Moscou du 16 au 19 mai 1979 pour avoir des consultations au sujet de la mise en oeuvre des décisions des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance à la Namibie. La Mission était composée de M. Tulinane Obed Emvula (SWAPO), M. Joseph Stephanides (Chypre), M. Vicente Montemayor-Cantu (Mexique), M. Milivoje Zagajac (Yougoslavie) M. Kasuka Mutukwa (Zambie) et M. John F. Robson (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies).

La Mission a été reçue par M. A. Duisheev, vice-président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS. Elle a également eu des entretiens avec M. L. F. Ilychev, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. V. F. Petrovsky, membre du Collège du Ministère des affaires étrangères de l'URSS, et M. V. A. Ustinev, chef du troisième Département pour l'Afrique, du Ministère des affaires étrangères de l'URSS. La Mission a rencontré M. V. L. Kudriavtsev, président du Comité soviétique de solidarité avec les pays d'Asie et d'Afrique, M. A. Gromyko, directeur de l'Institut de l'Afrique de l'Académie des sciences de l'URSS et M. M. S. Shkalikov, vice-recteur de l'Université Patrice Lumumba pour l'amitié entre les peuples.

Au cours de l'échange de vues sur les moyens d'appliquer les décisions de l'Organisation des Nations Unies sur l'accession à l'indépendance du peuple de Namibie, le plus rapidement possible, il a été constaté que le régime raciste d'Afrique du Sud, de connivence avec les puissances occidentales qui collaborent militairement, économiquement et politiquement avec l'Afrique du Sud, foule aux pieds les décisions des Nations Unies et s'emploie essentiellement à installer en Namibie un régime fantoche. Le régime sud-africain accentue sa répression envers le peuple de Namibie qui lutte pour l'indépendance authentique de son pays sous la direction de la SWAPO, reconnue par l'OUA, le mouvement non aligné et l'Assemblée générale des Nations Unies comme seul représentant authentique du peuple namibien. Les racistes d'Afrique du Sud perpétrent des actes d'agression répétés contre les Etats africains souverains voisins. Ces actes d'agression des racistes de Pretoria défont ouvertement la communauté mondiale et compromettent les efforts des Nations Unies visant à appuyer la lutte du peuple de Namibie pour l'autodétermination et l'indépendance véritable, et constituent par là même une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Au cours des entretiens, l'accent a été mis sur la nécessité de prendre d'urgence des mesures effectives contre l'Afrique du Sud, y compris les sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, afin de contraindre le régime de Pretoria à renoncer immédiatement à son occupation illégale de la Namibie,

conformément aux décisions bien connues des Nations Unies. Il a été également souligné qu'au cours de la reprise de la trente-troisième session de l'Assemblée générale consacrée exclusivement à la question de Namibie, il serait nécessaire de prendre de nouvelles mesures pratiques dans cette direction afin de contraindre l'Afrique du Sud à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la question de Namibie.

Les représentants de l'Union soviétique ont exprimé leur appui résolu au peuple de Namibie, aux efforts des Nations Unies et en particulier aux activités du Conseil en vue d'obtenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Namibie et de mobiliser les efforts internationaux aux fins de donner toute forme d'assistance possible au peuple namibien dans sa juste lutte.

Les représentants de l'Union soviétique ont exprimé leur solidarité avec la lutte du peuple de Namibie pour son indépendance et se déclarent déterminés à continuer à lui fournir tout le soutien et toute l'assistance possibles dans cette lutte. Ils ont aussi informé la Mission des mesures prises par l'Union soviétique à l'occasion de l'Année internationale de solidarité avec le peuple de Namibie, qui a débuté le 4 mai 1979.

La Mission a exprimé sa gratitude à l'Union soviétique pour son soutien persistant et ferme à la lutte nationale de libération du peuple de Namibie pour obtenir l'indépendance de son pays et aux efforts du Conseil des Nations Unies pour la Namibie. La Mission a exprimé également sa sincère reconnaissance pour le caractère chaleureux de l'accueil et de l'hospitalité dont elle a bénéficié en Union soviétique.